



RAPPORT D'ACTIVITE 2023

SOMMAIRE

1. L'association	P. 3
2. Le dispositif de prévention	P. 4
3. Bilan des interventions sur l'année 2023	P. 5
A. Bilan quantitatif	P. 6
B. Bilan qualitatif	P. 8
C. Visibilité de l'association	P. 11
D. Financement et partenariat	P. 11
4. Perspectives pour 2024	P. 12
A. Les interventions	P. 12
B. Financement et partenariat	P. 13
Conclusion	P. 14
ANNEXE 1 : Document transmis aux écoles et collectivités locales expliquant le dispositif de prévention	P. 17
ANNEXE 2 : Bilan quantitatif pour 2023	P. 20
ANNEXE 3 : Procédure spécifique actée par la DSDEN pour les interventions	P. 22
ANNEXE 4 : Retours des équipes pédagogiques des établissements scolaires	P. 23

1. L'association

L'Assemblée Générale qui s'est tenue en avril 2023 a vu un renouvellement du [Conseil d'administration](#) de l'association Les Mots Libres.

Le nouveau Conseil d'administration s'est fixé trois objectifs :

- Renforcer le Conseil d'Administration,
- Accroître la visibilité de l'Association
- Développer l'activité

Après un peu plus de 8 mois, on peut dresser un premier bilan de ces orientations.

Ainsi, le Conseil d'Administration compte désormais **7 administrateurs**. Il a accueilli quatre nouveaux membres tandis que deux personnes ont souhaité quitter leur fonction tout en restant dans l'association. La campagne d'adhésion qui a été lancée a porté ses fruits et l'association compte **aujourd'hui 154 adhérents**. Si on peut se féliciter de cette augmentation très importante au cours de l'année, il est néanmoins important que cette dynamique se poursuive.

Par ailleurs, le **développement de l'activité s'est opéré dans plusieurs directions**. Tout d'abord, nous avons désormais la possibilité de proposer nos interventions dans un plus grand nombre d'écoles, même si nous heurtons toujours au refus de certains Inspecteurs de l'Éducation Nationale. De la même manière, nous sommes de plus en plus sollicités pour intervenir dans les écoles de l'Enseignement Catholique. Enfin, à la demande des collectivités, l'association Les Mots Libres propose des temps de sensibilisation des animateurs périscolaires et agents de pause méridienne qui sont assurés par les coordonnateurs de projet.

L'association Les Mots Libres compte [deux salariés](#) (2 ETP), co-fondateurs de l'association, et co-coordonateurs de projet depuis le lancement de l'activité au 1^{er} janvier 2022. Peggy BAUDOUIN est assistante sociale, et Sébastien PIFFETEAU est éducateur spécialisé. Ils ont tous deux une expérience significative en Protection de l'enfance.

Ils ont pour mission le développement et le suivi de l'activité de l'association, son fonctionnement, la communication, la recherche de subvention, la gestion administrative et le suivi comptable.

A ce titre, ils rencontrent les collectivités, les partenaires, les équipes enseignantes lors des premières prises de contact, ils animent les temps de sensibilisation des enseignants, les temps de réunion avec les parents d'élèves, et mènent alternativement les séances de théâtre-forum auprès des élèves et assurent le suivi de chaque intervention dans les écoles (restitution des éléments recueillis auprès des élèves, échanges avec les équipes enseignantes, contact avec les familles et rédaction des Informations préoccupantes si justifiées).

L'association fait également appel à des professionnels du secteur social et médico-social pour intervenir sur le temps du théâtre forum. Ils ont tous été formés et ont une expérience significative dans l'accompagnement et l'écoute des enfants. Ils sont actuellement 11 à pouvoir intervenir.

2. Le dispositif de prévention

Un enfant qui ne sait pas ce que sont les violences, ne peut ni les identifier, ni en parler.

L'objectif de l'association Les Mots Libres est de **développer la prévention des violences faites aux enfants (violences physiques, psychologiques et sexuelles) et du harcèlement scolaire.**

Le dispositif de prévention vise à **sensibiliser les enfants aux différentes formes de violences** et à leurs conséquences ; qu'elles aient lieu entre adultes, entre enfants, ou de la part d'un adulte à l'encontre d'un enfant, et les outiller pour pouvoir s'en protéger et interpeller des adultes de confiance.

Notre outil d'intervention auprès des élèves est le **théâtre-forum**. C'est un outil qui permet de mettre en jeu des situations dans lesquelles l'Enfant, le personnage central du théâtre, est mis à mal par ses camarades ou les adultes qui l'entourent. **Le théâtre-forum invite les élèves à une réflexion collective sur la problématique proposée à travers chaque saynète.** Les notions qui traversent le théâtre-forum que nous proposons sont les suivantes : **l'intimité, le consentement, l'interdit des violences, ainsi que les bons et mauvais secrets.**

Mais pour compléter nos interventions auprès des élèves et donner davantage de sens à nos actions de prévention, nous nous adressons également **aux enseignants et aux parents d'élèves.**

En effet, en amont de l'intervention auprès des élèves, nous proposons aux enseignants :

- **Un temps de sensibilisation** : l'objectif est de proposer des repères communs sur les violences faites aux enfants, leurs conséquences, le repérage des signes et le recueil et le traitement de la parole de l'enfant, les suites d'une IP et les dispositifs d'aide et de protection.

En aval de l'intervention auprès des élèves, nous proposons aux parents d'élèves :

- **Un temps de réunion** pour présenter l'intervention réalisée auprès de leurs enfants et échanger sur ces problématiques dans un cadre bienveillant et non jugeant. Ce temps de réunion a une visée préventive en sensibilisant les parents aux conséquences des maltraitances sur les enfants, et invite les parents à solliciter aide et conseils lorsque c'est nécessaire pour éviter que la situation familiale ne se dégrade.

A noter que les interventions auprès des élèves ont lieu les lundis et jeudis sur le temps scolaire, sauf les semaines précédant les périodes de vacances, et les premières semaines de rentrée scolaire. En effet, il est important que les enfants soient vus à l'école le lendemain et les jours qui suivent ; ils peuvent avoir besoin de parler à nouveau de l'intervention avec leur enseignant, il s'agit également pour l'équipe pédagogique de maintenir une vigilance.

Une journée d'intervention en théâtre-forum dans une école, c'est deux interventions (une le matin et une l'après-midi) d'une durée chacune d'1h30 auprès de 50 élèves au maximum par intervention.

Lorsque nous intervenons auprès des élèves, nous sommes accompagnés de 5 intervenants, également travailleurs sociaux protection de l'enfance ou médico-social. Ces intervenants ont un statut d'auto-entrepreneurs et sont rémunérés sur facture.

L'association propose également aux collectivités **un temps de sensibilisation des animateurs périscolaires ou de centres de loisirs et agents de pause méridienne**, aux violences faites aux enfants. L'association envisage de développer ce dispositif de prévention.

3. Bilan des interventions sur l'année 2023

En 2023, l'association est intervenue sur les circonscriptions de l'Education nationale suivantes :

- Nantes I
- Bouguenais
- Rezé-Vertou
- Ancenis
- Chateaubriant
- Orvault – Nort-sur-Erdre

En effet, outre le financement, le plus souvent assuré par une collectivité, et la mobilisation d'une équipe enseignante, nos interventions dans les écoles publiques sont soumises à la validation d'un projet pédagogique par l'Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription (IEN).

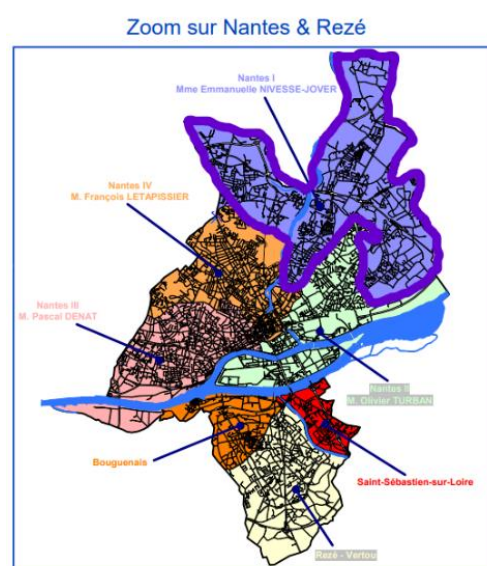
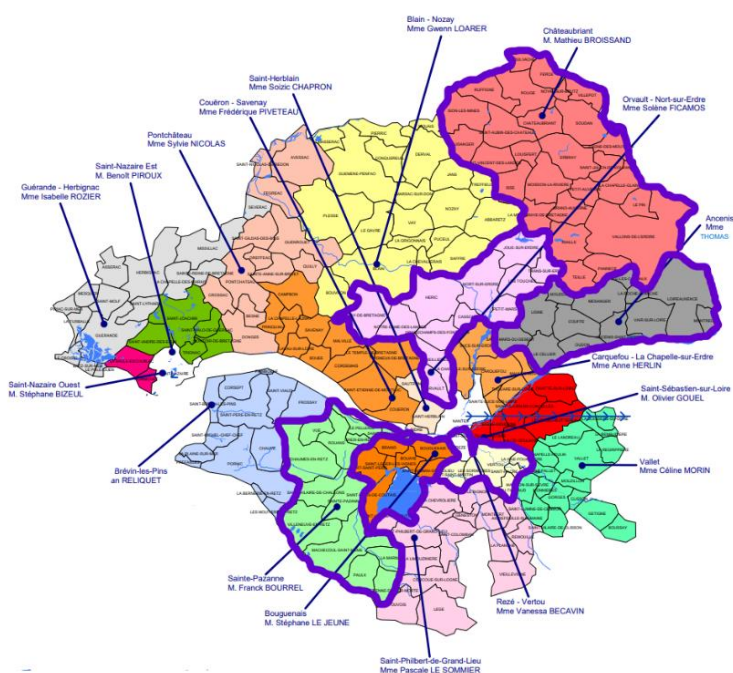
Ainsi, chaque IEN, en charge d'un territoire, accepte ou non nos interventions dans les écoles de son secteur géographique.

En dépit d'un accord de principe de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) quant à nos interventions dans les écoles du département, et de la mise en place d'un protocole¹, effectif depuis juin 2023, pour les situations qui relèveraient d'une information préoccupante, il n'y a pas de position commune et descendante, chaque IEN restant décideur pour sa circonscription.

Ainsi, malgré de multiples demandes d'écoles, n'ayant pas l'autorisation de l'IEN, nous ne pouvons pas intervenir sur certaines circonscriptions. Il arrive également qu'il ne soit plus possible d'intervenir sur des circonscriptions suite à un changement d'IEN (c'est le cas pour la circonscription de Chateaubriant depuis septembre 2023). Ces décisions unilatérales des IEN impactent directement l'activité de l'association, et conduisent parfois à annuler des interventions programmées et sollicitées par des écoles et des collectivités.

Carte des circonscriptions d'Inspection de l'Education Nationale

(Contour violet : circonscriptions autorisant les interventions)



¹ Cf Annexe 1

A. Bilan quantitatif

Sur le premier semestre 2023, les interventions ont débuté le 16 mars. En effet, après une phase expérimentale de septembre à novembre 2022, un travail d'adaptation du dispositif de prévention a été nécessaire pour le faire évoluer et l'adapter aux besoins des élèves en s'appuyant, entre autres, sur les attentes de l'Education nationale. Sur cette période, 34 interventions étaient programmées, 28 ont été réalisées après l'annulation de 6 interventions, non validées par des IEN.

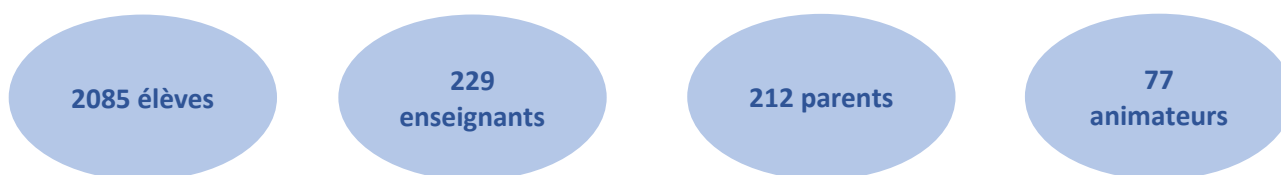
En parallèle, un travail de concertation s'est engagé avec la DSDEN pour la mise en place d'un protocole, qui a été officialisé en juin et diffusé alors à tous les Inspecteurs de circonscription (IEN) du département. Ce protocole nous permet l'accès aux coordonnées des familles dans le cas où, à l'occasion d'une intervention en théâtre-forum, un élève révélerait des éléments justifiant de procéder à une Information préoccupante.

Sur le second semestre 2023, les interventions ont repris le 21 septembre - et non le 7 septembre comme nous l'avions envisagé. En effet, la majorité des équipes pédagogiques préfèrent privilégier des interventions à partir d'octobre/novembre afin, d'une part, de laisser le groupe classe se former et, d'autre part, de permettre aux enseignants de mieux connaître leurs élèves. Sur cette période, 28 interventions ont été réalisées.

Sur 2023, il y a donc eu 56 interventions réalisées dans les écoles du département, à raison, dans la majorité des cas, d'une journée par école. Pour les établissements de la circonscription de Nantes I, les interventions se sont faites sur deux journées.

Nous observons une nette densification de l'activité depuis l'automne 2023 avec un planning qui s'est rempli rapidement. Les sollicitations proviennent des collectivités, des écoles mais également des associations de parents d'élèves qui ont entendu parler de l'association, ou qui ont découvert par eux-mêmes l'activité de l'association en recherchant sur internet, notamment après la forte médiatisation de situations de harcèlement scolaire en septembre 2023.

Pour l'année 2023, le dispositif de prévention de l'association a ainsi permis la sensibilisation de² :



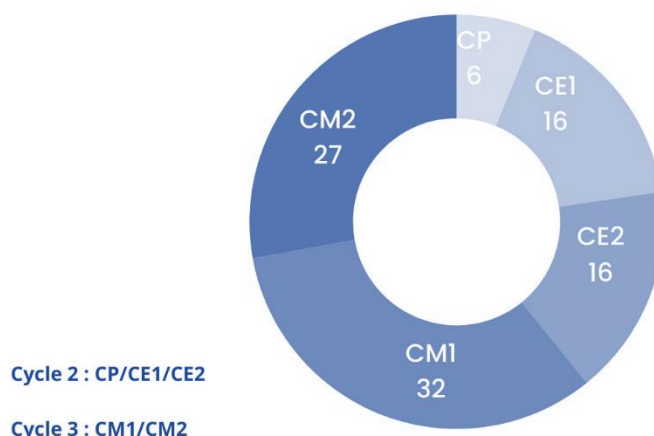
² Cf Annexe 2 pour la répartition détaillée des interventions

Répartition entre écoles publiques et privées³

	Ecoles privées	Ecoles publiques
Nombre d'écoles	8	16
Nombre d'interventions	16	40
Nombre d'élèves	459	1626
Nombre d'enseignants	94	135
Nombre de parents	112	100

Répartition des niveaux pour les interventions de l'année 2023 :

Classes concernées par niveau



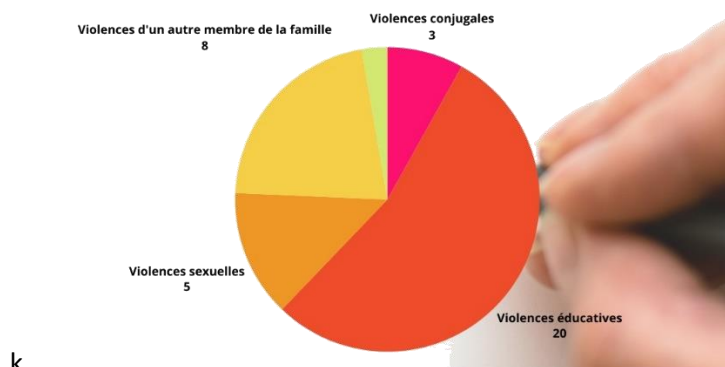
Les interventions auprès des élèves nécessitent parfois la rédaction d'informations préoccupantes (IP). Lorsque les révélations ont lieu le jour de l'intervention, le protocole mis en place par la DSDEN autorise le responsable d'établissement à nous communiquer, avec l'autorisation de l'IEN, les coordonnées des familles afin de les informer de l'IP. Concernant les écoles privées, la Direction Diocésienne de l'Enseignement Catholique (DDEC) permet également aux responsables d'établissements de communiquer ces informations à l'association.

Pour l'année 2023, 30 informations préoccupantes ont été adressées à la CRIP. Parmi elles, une seule a fait l'objet d'un classement sans suite. La situation préoccupante d'un même enfant peut recouvrir plusieurs types de violences (ex : violences éducatives et violences conjugales).

³ Les interventions dans les écoles privées sont prises en charge sur les fonds propres des écoles à l'exception des écoles étant sur le territoire de la COMPA. Cette collectivité s'est engagée à financer les interventions pour toutes les écoles de son territoire, publiques ou privées.

Informations préoccupantes adressées à la CRIP 2023

Total : 30 situations d'élèves



B. Bilan qualitatif

Concernant le temps de sensibilisation des enseignants

Ce temps de sensibilisation vise à proposer des repères communs sur les violences faites aux enfants, leurs conséquences, le recueil et le traitement de la parole de l'enfant, sur ce qui doit alerter et justifier une information préoccupante (IP), quelles peuvent être les suites d'une IP.

Mais il s'agit aussi de guider les enseignants au plus près de la réalité de terrain, d'évoquer ces situations d'enfants pour lesquelles les signaux sont faibles voire sournois, évoquer l'appréhension légitime des enseignants lorsqu'il s'agit de devoir informer les parents, la crainte de leur réaction, de ne pas savoir comment leur parler des inquiétudes, la crainte d'éventuelles représailles sur l'enfant...

Pendant plus de 10 ans, nous avons accompagné des familles au titre de la Protection de l'enfance, et nous nous appuyons sur notre pratique de travailleurs sociaux pour illustrer notre propos et rendre ce temps plus concret.

Ce temps de formation a aussi pour effet de préparer les enseignants à notre intervention auprès des élèves et aux éléments d'inquiétude qui pourraient émerger, voire justifier une information préoccupante ou un signalement.

Ce temps de sensibilisation est très apprécié des équipes enseignantes. Et les modalités leur conviennent, y compris la durée, puisque nous avons dû proposer un contenu compact et allant à l'essentiel au vu du peu d'heures dont ils disposent pour la formation chaque année. Nous leur remettons ensuite un récapitulatif.

Le plus souvent, tous les enseignants de l'école du CP au CM2 sont présents, parfois même des enseignants de la maternelle. Et plus rarement, seuls les enseignants dont les classes sont concernées par nos interventions en théâtre-forum participent.

Concernant le théâtre-forum auprès des élèves

A chacune de nos interventions dans les écoles, les élèves sont très attentifs, ils se saisissent de notre proposition d'aborder ces sujets, ils expriment leurs points de vue, ils participent facilement. Ils sont même intéressés qu'on puisse aborder tous ces sujets sans tabou.

Les retours sur ces interventions proviennent essentiellement des enseignants. Consignés en **Annexe 4**, en voici quelques extraits :

- « *Saynètes et animation de qualité, très pertinentes*
- *Saynètes adaptées à l'âge des élèves, courtes et dans l'évolution par paliers de la violence des situations*
- *Faire cheminer les enfants progressivement (observer et écouter, verbaliser, être force de proposition, puis dialoguer)*
- *Débriefing très important entre chaque saynète et de qualité pour s'assurer de leur compréhension des enjeux de chaque saynète*
- *Expérimentation : possibilité pour les enfants d'apporter des modifications au scénario, trouver une solution, soulever les écueils de certaines propositions*
- *Permet une prise de conscience des différentes formes de violence, leurs conséquences*
- *Théâtre participatif, enfants impliqués. Acteurs de leurs propres apprentissages*
- *Très bonne sensibilisation, écoute forte des enfants*
- *Les solliciter, les consulter, les engage dans la lutte contre le harcèlement*
- *Projet véritablement formateur et sensibilisant pour les élèves grâce au parcours professionnel des intervenants. »*

L'intervention offre la possibilité aux élèves de se confier sur ce qui les préoccupe. Et ils apprécient de pouvoir mettre des mots sur certaines problématiques rencontrées, identifier des adultes de confiance à qui en parler. Pour reprendre les termes d'une élève de CM1, l'intervention et l'échange en petit groupe qui a suivi avec l'intervenante lui a permis de « *déposer un fardeau* ». La situation d'inceste de cette élève a été traitée pénalement en amont mais la possibilité pour elle de pouvoir y mettre des mots, de pouvoir en échanger avec une intervenante neutre et extérieure, lui a permis, selon sa mère, de « *franchir une nouvelle étape dans sa reconstruction* ».

A l'issue du théâtre-forum auprès des élèves, un échange avec les enseignants des classes concernées a lieu afin de se concerter sur les situations pour lesquelles les propos recueillis auprès des enfants nous interpellent. Ces échanges sont très appréciés des enseignants, car riches et alimentés par nos regards pluridisciplinaires et expérimentés. Il s'agit alors d'évaluer la suite à donner pour chaque situation. Lorsque les éléments ne sont pas suffisamment caractérisés, ils sont simplement consignés par l'école. Pour d'autres situations, et dans les cas où la relation entre l'école et les parents le permet, les enseignants se proposent parfois d'en échanger eux-mêmes avec les parents, lorsqu'ils estiment qu'un dialogue et une remise en question est possible de la part de ces derniers. L'établissement scolaire et l'association restent en lien si nécessaire.

Pour les situations justifiant une IP, nous contactons les familles pour les en informer. Ces prises de contact sont souvent chronophages car il est rare de joindre les parents du premier coup. Les échanges avec chacun des parents durent rarement moins de 20 minutes, et peuvent parfois durer jusqu'à 45 minutes en fonction des situations. Nous ne nous contentons pas d'informer les familles que nous procédons à une IP. Nous cherchons à évaluer la capacité du parent à se remettre en question, à entendre l'intérêt de son enfant, à engager les démarches de soin s'il y a lieu, etc. Nous nous assurons également, du moins nous l'espérons, que le parent ne culpabilisera pas son enfant de s'être confié sur sa situation familiale lors de l'intervention en théâtre-forum. Nous complétons ensuite l'IP avec les éléments recueillis auprès des parents avant de l'envoyer à la CRIP.

Concernant le temps auprès des parents

La semaine qui suit l'intervention en théâtre-forum, un temps d'échange est proposé, en fin de journée, voir en soirée, aux parents des élèves qui ont bénéficié de l'action de prévention.

Nous nous présentons à eux, et nous leur expliquons les objectifs poursuivis par l'association. Nous leur exposons comment nous sommes intervenus auprès de leurs enfants, comment nous avons échangé avec eux de ces sujets délicats que sont les violences faites aux enfants et le harcèlement scolaire. S'en suit un discours préventif au cours duquel nous nous attachons, dans un cadre bienveillant et sans jugement, à évoquer les conséquences des violences faites aux enfants sur leur développement, y compris les violences éducatives dites ordinaires. Nous informons également les parents sur les dispositifs de soutien à la parentalité dont ils peuvent bénéficier à titre gracieux et parfois même confidentiel.

Cette rencontre se veut un temps d'échanges avec les parents. Ainsi, nous laissons toute la place et la légitimité aux parents d'élèves pour faire part de leurs remarques, de leurs questionnements ou de leurs expériences en tant que parents, des difficultés auxquelles ils font face dans l'éducation de leurs enfants.

Jusqu'en fin d'année, le nombre de parents présents sur ces temps de réunion variaient mais restait modeste au regard du nombre d'enfants sensibilisés (entre 3 et 13 à chaque séance). Ils sont toutefois de plus en plus nombreux à venir nous rencontrer (jusqu'à 30). Il nous semble que cela est dû à une meilleure communication quant à l'objet de ce temps d'échange qui leur est proposé, mais aussi, nous encourageons davantage les écoles à leur indiquer très en amont la date de cette réunion (sans pour autant connaître la date d'intervention en théâtre-forum auprès de leurs enfants) pour qu'ils puissent s'organiser et être présents s'ils le souhaitent.

Parmi les parents qui viennent nous rencontrer, nous constatons que nombreux sont ceux qui semblent plutôt adaptés dans leur fonction parentale et qui sont intéressés par l'intervention dont ont bénéficié leurs enfants ; ce sont des parents plutôt demandeurs de conseils ; et il y a aussi les parents pour qui nos interventions de prévention résonnent avec leur vécu, actuel ou passé, et qui viennent se confier et échanger. Nous leur proposons généralement un temps individuel en fin de réunion pour accueillir leur parole, ils se confient parfois pour la première fois, et nous les orientons vers des services qui pourront les accompagner. D'autres parents enfin, viennent simplement comprendre de quel type d'intervention leurs enfants ont bénéficié, sans attentes particulières.

Sur l'ensemble des temps de rencontre proposés, les parents présents ont validé l'importance de notre dispositif de prévention des violences à destination des enfants. Certains ont émis le souhait que cette prévention soit réitérée régulièrement. Comme cela a également été souligné par les enseignants, les parents d'élèves apprécient que ce soient des intervenants extérieurs à l'école et professionnels de la Protection de l'enfance qui conduisent ces interventions auprès des élèves.

Les enseignants pour leur part apprécient le temps d'échange que nous proposons aux parents d'élèves pour les raisons suivantes :

- Cela évite à l'équipe pédagogique d'être confrontée à des retours individuels de parents ;
- Cela garantit aux parents un retour de l'intervention qui a été proposée à leurs enfants ;
- Cela permet d'offrir un temps d'échange avec des professionnels expérimentés.

Concernant le temps de sensibilisation des animateurs périscolaires, agents de pause méridienne.

Ce temps est bien apprécié car d'une part les animateurs périscolaires et agents de pause méridienne ne bénéficient pas de formation initiale sur ces questions de prévention des violences faites aux enfants, et d'autre part, car ce temps de formation leur donne l'occasion d'évoquer des situations d'enfants inquiétantes

pour lesquelles ils ne savent pas toujours quelle posture adopter. Ils apprécient d'autant plus que nous nous appuyons sur des situations concrètes issues de notre pratique professionnelle en protection de l'enfance pour illustrer nos propos.

C. Visibilité de l'association

Le développement de l'activité a permis à l'association d'avoir une plus grande visibilité. L'association a par ailleurs été sollicitée par différents médias :

- Presse écrite : Publication d'un article dans l'Echo d'Ancenis (22 juin 2023) suite à l'organisation d'un point presse par la COMPA
- Magazines d'information municipale ou territoriale : articles dans *Rezé Mensuel*
- *Programme des activités 2023-2024* (ville de Nantes)
- *Compact - Le magazine du Pays d'Ancenis* (octobre 2023)
- Internet : présence sur le site *Questions de parents* (CD44 et CAF).
- Participation à un ciné-débat organisé par le cinéma Saint-Paul à Rezé début octobre suite à la projection du film *Un monde*, sur le harcèlement scolaire.
- Interview du 09 novembre sur France Bleu Loire Océan, à l'occasion de la journée de lutte contre le harcèlement scolaire.

L'association envisage pour le deuxième trimestre 2024 un point presse sur l'agglomération nantaise en y associant les partenaires.

D. Financement et partenariat

Afin de pérenniser et développer l'activité de l'association, nous avons une veille constante sur les appels à projets que proposent des collectivités ou des fondations. Nous y répondons dès que le projet de l'association correspond à minima à la commande. Pour 2023, l'association a ainsi répondu aux appels à projets de la Fondation pour l'Enfance, les Fondations Crédit mutuel, Harmonie mutuelle, Crédit coopératif, Crédit agricole, Macif, Suez.

La particularité d'un projet de prévention est qu'il correspond rarement aux propositions définies par les fondations qui se centrent généralement sur des actions plus mesurables (accompagnement ou accueil).

Parallèlement, nous sommes dans une recherche constante de nouveaux financeurs et adressons ainsi régulièrement des demandes de subvention. Ainsi, l'année 2023 a été marquée par le soutien de nouveaux partenaires institutionnels avec la CAF de Loire-Atlantique dans le cadre du REAAP (subvention accordée de 3000 euros) et de la MSA (subvention accordée de 7350 euros).

Ces recherches viennent conforter le soutien de partenaires engagés depuis 2022 auprès de l'association. Il s'agit notamment du Conseil départemental (subvention accordée de 120 000 euros au titre de l'année 2023), de la ville de Nantes (subvention accordée de 12 000 euros au titre de l'année scolaire 2023/2024), de la ville de Rezé (subvention accordée de 6632 euros au titre de l'année 2023), de la ville de Saint-Herblain (subvention de 2000 euros accordée au titre de l'année scolaire 2022/2023), de la Préfecture de Loire-Atlantique (Politique de la ville et FIPD – subvention accordée de 5000 euros au titre de l'année 2023), de la COMPA (Communauté de communes du Pays d'Ancenis – enveloppe accordée de 16 320 euros sous forme de prestations au titre de l'année 2023).

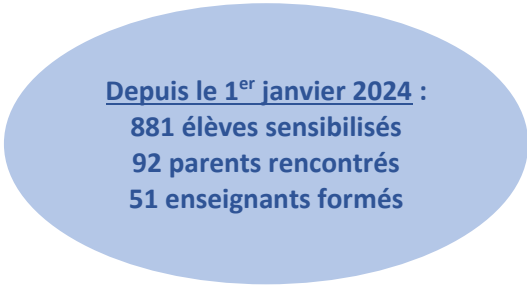
Enfin le partenariat contracté avec le Fonds de dotation de l'association Linkiaa permet à l'association de pouvoir bénéficier de mécénat.

La mise en place des interventions a été possible grâce à une étroite collaboration avec plusieurs partenaires et acteurs : la DSDEN, le Pôle de santé globale de l'enfant de la ville de Nantes, la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique et la CRIP. Des protocoles d'intervention ont également été définis (DSDEN, PSGE, DDEC).

Pour l'année 2023, plusieurs partenaires et financeurs ont participé aux comités de pilotage de l'association (le Conseil départemental de Loire-Atlantique, les Directions de l'Education et de l'Égalité de la ville de Nantes, la Direction de l'Education de la ville de Rezé, la Direction enfance familles du Conseil départemental, la Direction de l'Education de la ville de Saint-Herblain). Des points réguliers ont également été réalisés avec nos interlocuteurs de la COMPA. Tous les partenaires et financeurs ont été invités à venir assister à nos interventions auprès des élèves.

4. Perspectives pour l'année 2024

A. Les interventions



Depuis le 1^{er} janvier 2024 :
881 élèves sensibilisés
92 parents rencontrés
51 enseignants formés

Les retours positifs des équipes pédagogiques des écoles publiques et privées et les communications entre établissements, ou entre enseignants, facilitent les sollicitations de l'association.

Aussi, pour l'année 2024, au jour de la rédaction de ce bilan, le planning des interventions est quasiment complet pour la période de janvier à juin avec 50 interventions prévues. Des dates sont également réservées pour le second semestre.

Par ailleurs, en plus des nouveaux établissements qui souhaitent des interventions, certaines écoles où l'association est intervenue en 2023 sollicitent à nouveau l'association pour pouvoir bénéficier de nouvelles interventions.

Il est constaté une augmentation significative des sollicitations provenant d'écoles privées. A l'heure actuelle, la COMPA est la seule collectivité qui finance les interventions à destination des écoles privées. Sur le reste du département, les écoles privées financent nos interventions sur leurs fonds propres (Grandchamps des Fontaines, Vertou, Guérande) ou bien font appel aux associations de parents d'élèves (Treillières).

L'auto-financement des interventions par les établissements scolaires concerne également certaines écoles publiques (Saint-Aignan-de-Grandlieu, Saint-Malo-de-Guersac).

Au total, pour le moment, ce sont 18 interventions pour l'année 2024 qui seront financées par les écoles ou associations de parents d'élèves, sans participation des collectivités locales.

Ce sont également des opportunités pour l'association de se faire connaître sur de nouveaux secteurs du département et d'obtenir la validations d'IEN sur de nouvelles circonscriptions. Ce sera notamment le cas pour les circonscriptions de Vallet, Saint-Philbert-de-Grandlieu, et Saint-Nazaire Est.

B. Financement et partenariat

Afin de pérenniser l'activité de l'association, nous recherchons continuellement de nouvelles sources de financement (subvention, mécénat) et nous allons davantage communiquer auprès des collectivités concernant notre prestation de formation de prévention des violences faites aux enfants à destination des personnels périscolaires, agents de la pause méridienne et animateurs de centres de loisirs.

Depuis plusieurs mois, nous rencontrons un nouveau partenaire, Harmonie Mutuelle, qui devrait concrétiser en 2024 son soutien financier par le biais d'une subvention en nature (conception et financement d'outils de communication, mise à disposition d'une place de parking, mise à disposition de salles de réunions) et probablement un appui pour répondre à des appels à projets de la Fondation Harmonie Mutuelle...

Pour 2024, les élus de la COMPA ont d'ores et déjà voté le doublement du budget de financement de nos interventions dans les écoles publiques et privées de son territoire.

Conclusion

L'OMS reconnaît les violences faites aux enfants comme problème de santé publique majeur avec un impact sur la santé à court, moyen et long terme :

- **Première cause de mortalité chez les enfants : en France, un enfant meurt tous les cinq jours sous les coups de ses parents**
- **Premier facteur de dépression**
- **Premier facteur de conduites addictives**
- **C'est aussi un facteur de risque de subir à nouveau des violences ou d'en commettre**

Face à ces constats, l'association Les Mots Libres a développé un dispositif de prévention des violences faites aux enfants et du harcèlement scolaire. **Avec près de 2400 élèves sensibilisés, 250 parents rencontrés et 280 enseignants formés** au 31 décembre 2023, l'association contribue à enrayer le cycle des violences.

« Mon retour au nom de l'équipe est très très positif. Travailler avec vous a été d'une grande richesse. Cela nous a demandé beaucoup de courage et d'énergie mais cela en valait la peine. Cinq IP ont été faites. Aborder le sujet de la violence avec les enfants et les familles n'a pas été facile, mais cela a été libérateur pour certains, et pour quelques enfants on voit nettement la différence. Certains enfants ont clairement dit que ça leur avait fait du bien de pouvoir en parler ensuite avec leurs parents. Vous êtes intervenus au mois de septembre et il y a des choses qui bougent sans cesse depuis lors.

Un grand merci pour tout cela, à refaire dans quelques temps ». - Une enseignante et directrice d'école

La forte implication et le soutien de nos partenaires et financeurs ont permis le développement significatif de l'activité de l'association depuis mars 2023.

Les retours positifs relayés par les établissements scolaires entre eux et, également, à leurs hiérarchies (IEN, DSDEN et DDEC) permettent d'envisager des projections solides et encourageantes pour l'année 2024.

Dans cette perspective, le renouvellement du soutien financier des partenaires est plus que jamais déterminant afin de permettre la poursuite des missions que s'est donnée l'association.

Rapport d'activité rédigé par P. BAUDOUIN et S. PIFFETEAU

Marc PAICHARD
Président de l'association Les Mots Libres

Nos partenaires :



ANNEXES

ANNEXE 1 : Document transmis aux écoles et collectivités locales expliquant le dispositif de prévention

Le document suivant est transmis aux établissements scolaires et collectivités locales afin qu'ils aient, en plus des informations transmises sur le site de l'association, une vision globale du dispositif.

Dispositif de prévention des violences faites aux enfants

Selon l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance, « *La maltraitance des enfants est mal connue et certainement très largement sous-estimée dans la population française* ».

L'OMS reconnaît les violences faites aux enfants comme problème de santé publique majeur avec un impact sur la santé à court, moyen et long terme :

- Première cause de mortalité chez les enfants : en France, un enfant meurt tous les cinq jours sous les coups de ses parents ;
- Premier facteur de dépression ;
- Premier facteur de conduites addictives ;
- C'est aussi un facteur de risque de subir à nouveau des violences ou d'en commettre.

En France, comme le rappelle Charlotte CAUBEL, secrétaire d'Etat auprès de la Première ministre, chargée de l'Enfance, « *1 enfant est victime d'inceste, de viol ou d'agression sexuelle toutes les trois minutes. Et 1 enfant meurt tous les cinq jours* » sous les coups de ses parents. La CIIVISE (Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants), créée par le président de la République en janvier 2021, estime qu'en France, un enfant sur dix est victime de violences sexuelles. Certaines études, comme celle du Conseil de l'Europe, estiment que cela peut même concerner un enfant sur cinq. Par ailleurs, on estime qu'au moins un enfant sur dix est victime de harcèlement.

Ces chiffres dramatiques concernant les violences n'épargnent aucune zone géographique, aucune classe sociale.

Désormais la prévention des violences est une priorité politique. Au niveau national, le Gouvernement porte ainsi plusieurs actions pour lutter contre celles-ci :

- Plan interministériel 2023-2027 contre les violences faites aux enfants ;
- Plan interministériel de lutte contre le harcèlement scolaire (27 septembre 2023) ;

Persuadée du rôle majeur que peut jouer la prévention, l'Association *Les Mots Libres* centre son intervention auprès des enfants de 6 à 11 ans autour des questions de maltraitance (violences physiques, psychologiques et sexuelles) et du harcèlement.

1. Un dispositif de prévention qui se décline en trois axes :

- Un théâtre-forum proposé aux élèves des écoles élémentaires ;
- Un temps de formation auprès des équipes enseignantes et périscolaires sur le dispositif de Protection de l'enfance ;
- Un temps d'échange et d'information proposé aux parents sur la question des maltraitances et du harcèlement.

A. Un théâtre-forum proposé aux enfants

L'outil d'intervention auprès des enfants est le théâtre-forum, pratique fondée par le Brésilien Augusto BOAL. La prévention par le théâtre-forum vise à mieux outiller les enfants, leur permettre d'identifier les situations à risque et s'en protéger, et les encourager à interpeller les adultes de confiance.

Concrètement une intervention auprès des élèves se décompose en trois phases :

Phase 1 : Des saynètes sont jouées devant les élèves par les intervenants. Les saynètes permettent d'aborder des situations où l'enfant est sujet et victime de l'irrespect de l'adulte, de son désir ou de sa colère. Ce sont des situations que peuvent rencontrer les enfants dans la vie réelle.

Phase 2 : Forum. L'équipe rejoue 2 saynètes devant les enfants et invite ces derniers à venir prendre la place du personnage Bibo pour éprouver ses émotions et tenter des solutions.

Il est en effet reconnu que lorsque l'enfant fait face à une situation de maltraitance, la sidération l'empêche de penser et d'élaborer à un moyen de s'en sortir, et seule la mémoire émotionnelle reste opérationnelle. D'où l'intérêt du théâtre-forum : c'est la stimulation de cette mémoire émotionnelle qui fera alors fonction de prévention.

Phase 3 : Répartition en groupes

Les enfants sont répartis en petits groupes encadrés par les intervenants de l'association. Il est proposé de revenir sur les saynètes qui leur ont été présentées, sur ce qui a pu interpeller les enfants, revenir sur toutes les notions abordées comme l'intimité, le consentement, la notion de secret, l'interdit de toute forme de violences (entre adultes, entre adulte et enfant, entre enfants). Cet échange avec les enfants requiert toute la vigilance et le professionnalisme des intervenants.

B. Formation des personnels enseignants et périscolaires

En amont de l'intervention auprès des élèves, nous proposons aux enseignants un temps de présentation du théâtre-forum. Et parce que la thématique des maltraitances est un sujet sensible et que le dispositif de Protection de l'enfance est complexe à appréhender, nous leur proposons une intervention sur les différentes formes de violence et leurs conséquences sur le développement psycho-affectif des enfants, le repérage des signes de maltraitances, le recueil et le traitement de la parole de l'enfant.

C. Temps d'échange avec les parents

La semaine qui suit l'intervention en théâtre-forum, un échange est proposé aux parents des élèves qui ont participé à l'action de prévention. Une présentation des saynètes leur est faite via un support vidéo. Puis, dans un cadre bienveillant et dans l'idée de les sensibiliser, nous rappelons aux parents les conséquences pour l'enfant d'un climat insécurisant au domicile, et la nécessité de préserver les enfants de contenus, gestes ou propos non adaptés et violents. Les parents reçoivent également les informations sur le rôle et l'aide possible des travailleurs sociaux de leur secteur ou des dispositifs de droit commun.

Les intervenants du théâtre-forum

Les intervenants sont des travailleurs sociaux ou personnels médicaux et paramédicaux, et ils disposent tous d'une expérience significative auprès des enfants et/ou des publics fragiles, que ce soit en Protection de l'Enfance ou dans des établissements médico-sociaux.

Tous ont bénéficié d'une formation en théâtre-forum dispensée par la compagnie Organic Bazar, compagnie qui forme les intervenants du département des Côtes-d'Armor depuis plus de 20 ans sur ce même dispositif de prévention.

Référence au cadre juridique :

Article L542-1 du Code de l'Éducation

« [...] les personnels enseignants [...] reçoivent une formation initiale et continue [...] dans le domaine de la protection de l'enfance en danger. Cette formation comporte un module pluridisciplinaire relatif aux infractions sexuelles à l'encontre des mineurs et leurs effets ».

Article L542.3 du Code de l'Éducation

« Au moins une séance annuelle d'information et de sensibilisation sur l'enfance maltraitée, notamment sur les violences intrafamiliales à caractère sexuel, est inscrite dans l'emploi du temps des élèves des écoles, des collèges et des lycées.

Ces séances, organisées à l'initiative des chefs d'établissement, associent les familles et l'ensemble des personnels, ainsi que les services publics de l'Etat, les collectivités locales et les associations intéressées à la protection de l'enfance. »

ANNEXE 2 : Bilan quantitatif 2023

Période mars-juin 2023

Date	Ville	Enseignants	Parents	Elèves	Classe	Classe	Classe
06/03/2023	Ligné	5					
07/03/2023	Couffé	8					
13/03/2023	Couffé			53	CP	CE1	CE2
13/03/2023	Couffé			45		CM1	CM2
13/03/2023	Saint-Géréon	15					
16/03/2023	Ligné			50	CM2		
16/03/2023	Ligné			50	CM1		
20/03/2023	Nantes			50	CM1	CM2	
20/03/2023	Nantes			50	CM1	CM2	
21/03/2023	Couffé		11				
23/03/2023	Ancenis	3					
27/03/2023	Saint-Géréon			48	CM1	CM2	
27/03/2023	Saint-Géréon			38	CE1	CE2	
27/03/2023	Ligné		7				
28/03/2023	Ligné						
28/03/2023	Nantes		11				
30/03/2023	Rezé	13					
03/04/2023	Ancenis			39	CM1		
03/04/2023	Ancenis			38	CM2		
04/04/2023	Rezé	6					
06/04/2023	Saint-Géréon		6				
11/04/2023	Ancenis		4				
02/05/2023	Pannecé	9	13				
04/05/2023	Pannecé			49	CM1	CM2	
04/05/2023	Pannecé			48	CE1	CE2	
05/05/2023	Ancenis	4					
05/05/2023	Rezé	15					
09/05/2023	Pannecé		13				
11/05/2023	Ancenis			48	CM1	CM2	
11/05/2023	Ancenis			47	CE1	CE2	
15/05/2023	Rezé		5				
15/05/2023	Varades	10					
16/05/2023	Ancenis		2				
23/05/2023	Teillé	4					
25/05/2023	Rezé			45	CM1	CM2	
25/05/2023	Rezé			47	CM1	CM2	
01/06/2023	Rezé			57	CE2	CM1	
01/06/2023	Rezé			40	CM1	CM2	
07/06/2023	Rezé		2				
08/06/2023	Teillé			23	CM1	CM2	
08/06/2023	Teillé			25	CP	CE1	CE2
12/06/2023	Teillé		3				
12/06/2023	Rezé	9					
12/06/2023	Mésanger	6					
15/06/2023	Mésanger			36	CM1		
15/06/2023	Mésanger			35	CM2		
19/06/2023	Varades			22	CM1	CM2	
19/06/2023	Varades			21	CM1	CM2	
20/06/2023	Rezé	7					
20/06/2023	Mésanger		11				
22/06/2023	Rezé			29	CP	CE1	CE2
22/06/2023	Rezé			42	CE2	CM1	CM2
26/06/2023	Rezé			39	CP	CE1	
26/06/2023	Rezé			54	CE1	CE2	CM1
26/06/2023	Rezé		5				
27/06/2023	Varades		5				
29/06/2023	Rezé		3				

Période septembre-décembre 2023

Date	Ville	Enseignants	Parents	Elèves	Classe	Classe	Classe
12/09/2023	Belligné	7					
19/09/2023	Riaillé	10					
21/09/2023	Riaillé			24	CM1		
21/09/2023	Riaillé			25	CM2		
22/09/2023	Trans sur Erdre	3					
25/09/2023	Trans sur Erdre			27	CE1	CE2	
25/09/2023	Trans sur Erdre			42			
26/09/2023	Riaillé		10				
26/09/2023	Anetz	5					
03/10/2023	Trans sur Erdre		3				
05/10/2023	Belligné			25	CE2	CM1	
05/10/2023	Belligné			25	CM1	CM2	
17/10/2023	Nantes	8					
16/10/2023	Belligné		3				
23/10/2023	ngrandes/Loire	6					
06/11/2023	Anetz			32	CE1	CE2	
06/11/2023	Anetz			29	CM1	CM2	
07/11/2023	Nantes	13					
9//11/2023	Nantes			26	CM1	CM2	
09/11/2023	Nantes			23	CM1	CM2	
13/11/2023	Nantes			18	CE1	CE2	
13/11/2023	Nantes			19	CE2	CM1	
14/11/2023	Mouzeil	7					
20/11/2023	Nantes			23	CE1		
20/11/2023	Nantes			48	CE2	CM1	CM2
21/11/2023	Nantes		1				
21/11/2023	Ancenis	10					
21/11/2023	Anetz		11				
23/11/2023	Nantes			45	CP	CE1	
23/11/2023	Nantes			24	CP		
27/11/2023	Nantes			49	CE1	CE2	
27/11/2023	Nantes			48	CM1	CM2	
28/11/2023	Rezé						
28/11/2023	Nantes	5					
30/12/2023	Mouzeil			23	CE1	CE2	
30/11/2023	Mouzeil			24	CM1	CM2	
04/12/2023	Ancenis			33	CM1		
04/12/2023	Ancenis			33	CM2		
05/12/2023	Rezé	3					
07/12/2023	Rezé			52	CM1	CM2	
07/12/2023	Rezé			53	CM1		
11/12/2023	champs des Fontaines			36	CM1		
11/12/2023	champs des Fontaines			36	CM2		
11/12/2023	Ancenis		27				
11/12/2023	Nantes		11				
12/12/2023	Nantes	10					
12/12/2023	Mouzeil		15				
14/12/2023	Rezé			25	CM2		
14/12/2023	Rezé			50	CE1		
21/12/2023	Rezé		9				
18/12/2023	champs des For	13					
19/12/2023	champs des Fontaines		30				
21/12/2023	Rezé		2				
22/12/2023	Vertou	15					

ANNEXE 3 : Procédure spécifique actée par la DSDEN

Procédure spécifique avec l'association Les Mots Libres

Rappel des principes de conditions d'intervention de l'association « Les Mots Libres » définis lors de l'audience du 28/11/2022 :

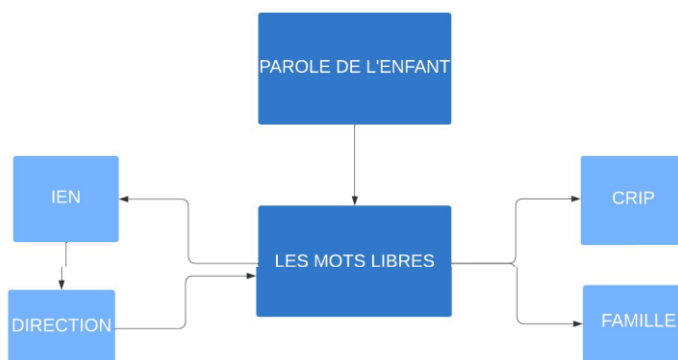
- Un projet pédagogique co-construit avec l'enseignant de la classe, qui doit être au service des programmes d'enseignements et qui fera l'objet d'une autorisation de l'inspecteur de circonscription (Projet B).
- Un format, une durée et des contenus adaptés à l'âge des élèves et à leur capacité d'attention et de concentration
- Des contenus différenciés en fonction du niveau des élèves

Procédure en cas de révélations d'une situation de maltraitance lors de l'intervention de l'association « les mots libres ».

Conformément à l'article L226-1 du code de l'action sociale et des familles, les personnes qui mettent en oeuvre la politique de protection de l'enfance, ainsi que celles qui apportent leurs concours (partenaires institutionnels, autorité judiciaire, services publics, établissements éducatifs publics et privés...) ont l'obligation, sauf intérêt contraire de l'enfant, d'informer préalablement, selon des modalités adaptées, le père, la mère, toute autre personne exerçant l'autorité parentale ou le tuteur, de la transmission d'une information préoccupante.

Il appartient donc aux intervenants de l'association « les mots libres » de transmettre tout élément d'inquiétude porté à leur connaissance par un élève lors de leurs interventions en école et d'en informer les détenteurs de l'autorité parentale.

L'inspecteur de circonscription informé de l'information préoccupante donnera l'autorisation au directeur d'école de transmettre les informations d'état civil nécessaires.



ANNEXE 4 : COMPILATION DES RETOURS DES ECOLES

Nous avons sollicité les écoles pour leur demander un retour sur les interventions avec les questions suivantes :

- Qu'en avez-vous pensé ?
- Quels bénéfices pour vous ou vos élèves ?
- Que devrions-nous améliorer ?

Ecole Madame de Sévigné à Ancenis

Le bilan de cette intervention a été extrêmement positif à nos yeux à différents titres :

- les élèves ont investi ce travail et plusieurs jours après, certains ont demandé à aller plus loin dans la démarche et ont fait part de leur souhait à parler avec le psychologue scolaire : votre intervention a donc permis de libérer la parole des élèves.
- hormis l'apport ponctuel, pour l'équipe enseignante, votre façon d'aborder les choses nous a permis de prendre du recul par rapport à des situations vécues, de mesurer les états psychologiques de certains enfants et donc de proposer des choses (dans la mesure de nos compétences et dans la limite de nos responsabilités).
- pour les parents aussi car certains se sont ensuite rendus à des ateliers mère/fille qui étaient proposés par la municipalité et une association locale.

De notre point de vue, nous avons donc le souhait que cela perdure et que vos actions soient massivement développées dans les toutes les écoles car je pense que nous ne mesurons pas tout ce que vivent les enfants et ne savons pas toujours comment les aider.

École Hugues Aufray à Couffé

L'animation a été appréciée par les enseignants et les enfants. Le fait que ce soit organisé et géré par des professionnels sociaux rend l'animation efficace et légitime.

Le bilan est positif, très intéressant et riche. Les 3 étapes sont à conserver.

Néanmoins, il nous semble difficile d'assumer la suite du recueil de la parole de l'enfant. On aimerait être plus aider lorsque l'on contacte les familles.

Il faudrait prévoir les groupes à l'avance (ne pas mettre certains enfants ensemble, équilibrer le groupe) et avec peut-être des plus petits effectifs. Il faut également faire du lien sur des situations qui arrivent ensuite dans l'école.

Nous serions ravies de réitérer l'opération avec l'accord préalable de l'Inspection pour accélérer les suites à donner ([elle fait référence ici au protocole qui est aujourd'hui en place dans le cas où nous devons procéder à des informations préoccupantes](#)).

École Jules Verne à Ligné

Concernant votre intervention, les parents ont trouvé cela très intéressant et étaient désolés qu'il n'y ait pas plus de monde. Les collègues étaient également très satisfaits. Etienne se demandait si cela ne serait pas mieux malgré tout si les familles étaient prévenues en amont.

Après il faut savoir "gérer" les informations que vous nous avez retranscrites et ce n'est pas forcément évident. ([idem... en mars la DASEN n'avait pas encore validé le protocole et c'était alors de la responsabilité des directrices-teurs d'écoles de réaliser les informations préoccupantes](#))

École Port au Blé à Rezé

Je vous transmets le retour que j'ai fait à la mairie de Rezé.

Retour sur l'intervention de l'association Les mots libres :

Pertinence : intervention tout à fait pertinente dans un environnement où le mot harcèlement est à son occurrence maximale.

Modalités d'intervention : bonne formule (présentation, formation enseignants, théâtre forum, réunion parents), compacte et efficace.

Adaptation à l'âge : des CE2 aux CM2 à l'école. Cela nous paraît être la bonne tranche d'âge.

Impacts sur les enfants : difficile à dire, mais c'est une très bonne sensibilisation à ces sujets, l'écoute était forte pendant le théâtre forum.

Situations qui ont émergé : une seule pour le moment qui était déjà connue mais qui a permis à l'élève concerné de se confier à son enseignante.

Manuel DE VASCONCELOS

Directeur de l'école primaire publique Port au blé

École Jean Jaurès à Rezé

A l'école Jean Jaurès l'ensemble de l'équipe a apprécié les interventions.

La formation enseignante avant le théâtre forum a été un vrai plus pour l'équipe ;

Les scénettes et l'animation étaient de qualité et très pertinentes dans leur approche.

Nous avons apprécié les échanges en grands groupes entre les scénettes qui permettaient de clarifier plusieurs notions en étant clairs et précis : parties intimes, consentement, bons et mauvais secrets, différences entre disputes et violences, rappel des interdits, numéros d'urgence.

Nous avons aussi apprécié le retour fait aux enseignants suite aux petits groupes ainsi que l'écrit envoyé.

Le fait d'avoir le regard de professionnels de la protection de l'enfance est vraiment un plus.

Le retour auprès des familles, même si peu de parents sont présents est aussi très appréciable.

Merci encore pour la qualité de cette proposition.

Ecole Yvonne et Alexandre Plancher - Rezé

Vous avez chacun (Les Mots Libres + Direction de l'Education de Rezé + Inspecteur de circonscription) demandé un retour sur le dispositif « Les Mots Libres ». Le nôtre a été rédigé à plusieurs mains, avec des angles d'analyse différents. Je n'ai pas pu synthétiser car chaque retour me semblait devoir apparaître. J'espère que chacun d'entre vous pourra y exploiter ce qu'il recherchait.

Un grand merci aux intervenants en tous les cas.

Retour sur interventions Les Mots Libres :

La formule en trois temps permet de préparer et former les professionnels enseignants, de faire cheminer progressivement les élèves (observer et écouter, verbaliser, être force de proposition, puis dialoguer), et d'ouvrir la discussion avec les parents. L'association propose un projet véritablement formateur et sensibilisant pour les élèves grâce au parcours professionnel des intervenants.

Formation enseignants :

Présentation complète et claire, adaptée au temps court (rappel des signes liés aux diverses violences, ressources institutionnelles, situations concrètes et éclairantes présentées dans le respect de l'anonymat, information sur le processus à partir des signes d'alerte, de l'IP et au-delà). Echanges faciles et constructifs.

Temps devant élèves :

* saynètes adaptées à l'âge des élèves (forme et fond, vocabulaire, situation), courtes et dans l'évolution par paliers de la violence des situations.

* Temps de débriefing entre chaque saynète très important qui a permis de s'assurer de la compréhension des enjeux de chaque situation par les élèves.

* Expérimentation : Possibilité pour les élèves d'apporter des modifications au scénario en rejouant la scène afin de permettre à la victime de trouver une solution en soulevant les écueils de certaines propositions.

Est-ce que le développer à plus de saynètes permettrait d'être encore plus efficace ?

* Victime non genrée, facilité d'identification.

* Temps de débriefing en petit groupe pris en charge par un des acteurs (tous issus du monde des travailleurs sociaux, donc expérimentés dans l'accueil de la parole des enfants victimes). Importance du retrait de l'enseignant sur ces temps pour favoriser la liberté de parole, éviter les conflits de loyauté. Importance également du dialogue autour d'un adulte de confiance.

Est-ce que présenter le monde des travailleurs sociaux pour que les élèves identifient encore mieux les enjeux du projet (définir les métiers et pas seulement les citer « un travailleur social », « une assistante sociale ») serait porteur ?

* Importance de la préparation en amont des groupes d'élèves avec repérage fait par les enseignants d'élèves fragiles.

Concernant le théâtre-forum en particulier :

Le théâtre forum est une méthode participative. C'est un outil supplémentaire parmi d'autres pour aborder les violences physiques et psychiques avec des enfants.

Ce qu'il permet :

1. Prise de conscience : Le théâtre forum permet aux enfants de prendre conscience des différentes formes de violence, de leurs conséquences et de leurs impacts sur les individus. En explorant des situations, les enfants peuvent mieux comprendre les dynamiques de la violence.

2. Empathie : En participant au théâtre forum, les enfants sont encouragés à se mettre à la place des personnages et à comprendre leurs émotions. Cela favorise le développement de l'empathie envers les victimes de violences.

3. Développement des compétences sociales : Le théâtre forum encourage la communication, la coopération et la résolution de problèmes. Les enfants apprennent à exprimer leurs opinions et à écouter les autres.

4. Participation active : Les enfants sont acteurs de leurs propres apprentissages dans le théâtre forum. Ils peuvent exprimer leurs opinions, poser des questions et proposer des idées. Cela renforce leur engagement dans la lutte contre les violences.

Temps avec les enseignants :

* Retour des diverses prises de paroles des élèves faites à la suite par les professionnels. Echange d'informations.

* Identification de situations à surveiller et soutien aux enseignants par l'aide à la formulation de propos à l'attention des parents proposée par les intervenants.

Temps devant parents :

* Présentation vidéo des saynètes filmées en répétition : explicitation des enjeux du projet et de son déroulement.

* Temps débat qui permet aux parents de poser des questions ou de revenir sur le retour qu'en a fait leur enfant.

Comme évoqué, prévenir les familles de la date de cette réunion en amont des interventions permettrait peut-être de réunir plus de parents.

A renouveler pour une intégration durable des enjeux, des réponses possibles face aux différentes formes de violence. Travail important pour la prévention. Grand intérêt pour les enseignants à être spectateur durant le temps élèves : pour observer les enfants, et pour tirer parti de la posture et des formulations des professionnels de l'association.

Projet à reconduire à chaque cycle, à développer si possible sur un temps plus long pluriannuel.

École Jacques Demy - Teillé

Voici enfin le petit retour suite à vos interventions auprès de nos élèves.

Le retour des élèves et de l'équipe enseignante est très positif. Vos interventions en théâtre-forum étaient d'une grande qualité et bien adapté au public que vous aviez face à vous. Les saynètes étaient vraiment compréhensibles et les explications sur les différentes problématiques étaient très claires. Nos élèves sont repartis bien avertis.

Nous avons aussi beaucoup apprécié nos différents échanges. Nous pensons que c'est un dispositif à pérenniser dans le temps afin que les élèves soient régulièrement avertis sur ce sujet.

Nous vous soumettons tout de même deux points qui pourraient évoluer :

-Il nous semblerait intéressant que les élèves repartent de votre intervention avec une trace écrite. Cela pourrait être sous forme de flyer ou livret qui expliquerait les saynètes qu'ils ont vues et le rôle de votre asso.

-Ce livret pourrait être accompagné d'une bibliographie pour les familles qui souhaiteraient creuser le sujet des violences et maltraitements, et/ou qui voudraient de l'aide pour faire évoluer leurs pratiques éducatives.

Merci à vous pour votre professionnalisme.

Ecole Les Mille Mots (Trans-sur-Erdre)

Mon retour au nom de l'équipe est très très positif. Travailler avec vous a été d'une grande richesse. Cela nous a demandé beaucoup de courage et d'énergie mais cela en valait la peine. Cinq IP ont été faites. Aborder le sujet de la violence avec les enfants et les familles n'a pas été facile, mais cela a été libérateur pour quelques-uns, et pour certains enfants on voit nettement la différence. Certains enfants ont clairement dit que ça leur avait fait du bien de pouvoir en parler ensuite avec leurs parents. Vous êtes intervenus au mois de septembre et il y a des choses qui bougent sans cesse depuis lors.

Nous avons énormément apprécié aussi que vous preniez le temps de faire le point après l'envoi des IP, c'était précieux. Un grand merci pour tout cela, à refaire dans quelques temps.

Ecole Sainte-Famille (Varades)

Qu'en avez-vous pensé ?

- 3 temps : un pour les enseignants de l'école - un pour les élèves - un pour les parents : pertinent dans cet ordre.
- les différentes saynètes abordent bien les différentes problématiques que peuvent rencontrer les élèves
Comme l'a dit un parent lors de la réunion avec les parents, "c'est percutant". En tant qu'adulte, on est secoué par ces saynètes.
- le fait que Molly ait toujours la même tenue et que ce soit un homme ou une femme, permet à chaque enfant de s'identifier
- les 2 saynètes à rejouer permettent aux élèves de "tester" leurs solutions et de réaliser que l'aide d'un adulte de référence est importante dans certaines situations

Quels bénéfices pour vous ou vos élèves ?

- pour nous : clarifier les différentes maltraitances, connaître les différentes démarches, savoir quels sont les organismes qui interviennent
- pour les élèves : découvrir les différentes maltraitances, prendre conscience de ce qui n'est pas tolérable, identifier les adultes de confiance à qui en parler

Que devrions-nous améliorer ?

- faire un bilan tous ensemble, après les petits groupes... numéro d'urgence à connaître (119) ?

Ecole Jacques Demy (Teillé)

Le retour des élèves et de l'équipe enseignante est très positif. Vos interventions en théâtre-forum étaient d'une grande qualité et bien adaptées au public que vous aviez face à vous. Les saynètes étaient vraiment compréhensibles et les explications sur les différentes problématiques étaient très claires. Nos élèves sont repartis bien avertis.

Nous avons aussi beaucoup apprécié nos différents échanges.

Nous pensons que c'est un dispositif à pérenniser dans le temps afin que les élèves soient régulièrement avertis sur ce sujet.

Nous vous soumettons tout de même deux points qui pourraient évoluer :

- Il nous semblerait intéressant que les élèves repartent de votre intervention avec une trace écrite. Cela pourrait être sous forme de flyer ou livret qui expliquerait les saynètes qu'ils ont vues et le rôle de votre asso.
- Ce livret pourrait être accompagné d'une bibliographie pour les familles qui souhaiteraient creuser le sujet des violences et maltraitances, et/ou qui voudraient de l'aide pour faire évoluer leurs pratiques éducatives.

Ecole Saint Martin (Belligné)

Nous avons beaucoup aimé votre intervention et la manière avec laquelle les différentes thématiques sont amenées. Le théâtre-forum est vraiment un bon outil pour cela et le fait d'avoir des professionnels (hors école) qui gèrent toute l'intervention nous permet de nous mettre en retrait et d'observer nos élèves.

Nous recommandons aux autres établissements de demander cette intervention.

Nous avons aussi beaucoup apprécié que vous preniez en charge les IP, avec l'accord de la DDEC. Effectivement, n'ayant rien entendu de ce que les élèves disent, il est difficile pour nous de réagir. Cependant, le bilan après chaque intervention permet tout de même d'avoir un aperçu de ce que vivent les enfants chez eux ou à l'école (et qu'ils n'arrivent pas toujours à nous confier). Nous avons pu en discuter avec plusieurs d'entre eux après afin de régler quelques problèmes.

Merci encore pour votre intervention.